

Après l'incendie d'Old Orchard



Ami lecteur, n'ayez crainte ; ce ne sont point des Doukobors cherchant le Messie. C'est un groupe de Montréalais, dont quelques députés..... municipaux, revenant de leur villégiature.



A Monsieur Louis Payette,

Président de la commission des Finances
de la Corporation de Montréal.

Monsieur,

En ces temps de pénurie où les pavages, les trottoirs, les égouts, les augmentations de salaires et autres nécessités si nécessaires font des trous si grands au fond de la caisse publique, permettez-vous à l'un de vos contribuables de vous soumettre un projet qui, je le crois, aidera la Cité à rentrer dans ses fonds ?

Il s'agit de faciliter la perception de la taxe de l'eau et de réduire au minimum les pertes éprouvées, chaque année, par le Trésor municipal, à cause du non paiement de cette taxe par une partie de vos administrés.

La Corporation de Montréal perdait, de ce chef, en 1904, une somme d'à peu près \$80,000. Si, à cette somme, on ajoute le montant de l'escompte dont la Cité fait remise à ceux des contribuables qui soldent leur compte d'eau avant le 1er septembre, soit \$10,000., on obtient un total de \$90,000. Perte sèche pour la Ville.